



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 2 DÉCEMBRE 2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 52

Votants : 70 (dont 18 procurations)

N°14

OBJET :

PROVISIONS 2021

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : **13 DEC. 2021**

Publiée ou notifiée

le :

13 DEC. 2021

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARROT, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOIX-BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Maryline MORGAND, Bernard AGUIAR (jusqu'à la délibération n°53), Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°53), Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Jacques TERRACOL, Michel LAURENT, Elisabeth BARGE, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Olivier ROYER, Franck GONZALES, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Annie DAUPHIN, François HUGUET, Jean-Louis LONG, Benjamin BAFOIL, Marie-José MORIER, Pascal DEVOS, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Romain DEJEAN, Christophe DUMONT, Jean-Michel MEUNIER (à partir de la délibération 3B/), Alexis MAYET, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Christine BOUARD, Yves-Jean BIGNON, Jean-Philippe SALAT (à partir de la délibération 3B/), Evelyne VOITELLIER (à partir de la délibération 3B/), Jean ALMAZAN, Pauline TIROT, Corinne IBARRA, Alexis BOUTRY, Linda PELISSIER, Claude MALHURET, Bernard KAJDAN, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

Mmes et MM. Joseph KUCHNA à Laure GUERRY, Michèle CHARASSE à Jean-Dominique BARRAUD, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Christine MAGNAUD à Romain DEJEAN, Philippe COLAS à Jean-Claude BRAT, Bertrand BAYLAUCQ à Jean-Sébastien LALOY, Marie CHATELAIS à Annie CORNE, Jean-François CHAUFFRIAS à Jean-Pierre RAYMOND, Jean-Marc BOUREL à Jacques TERRACOL, Sandrine MORIER-MIZOULE à Jean-Claude BRAT, Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE, Pierre BONNET à Maryline MORGAND, Anne-Sophie RAVACHE à Bernard KAJDAN, Valérie LASSALLE à Yves-Jean BIGNON, Patrick BLETHON à Corinne IBARRA, Henri SARRE à Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°53), Christiane LEPRAT à Jean ALMAZAN, Sylvie DUBREUIL à Linda PELISSIER, Charlotte BENOIT à Claude MALHURET (à partir de la délibération n°54).

Absents représentés par leur suppléant :

MM. Thierry WIRTH par Patrick JANOWIEZ, François SZYPULA par Dominique SIGAUD.

Absents excusés :

Mmes et MM. Monique GIRAUD, Françoise DUBESSAY, Amélie PACAUD, Thierry LAPLACE, Alexandre GIRAUD, Véronique TRIBOULET, Jean-Pierre SIGAUD.

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et en particulier l'article L2321-2- 29° listant parmi les dépenses obligatoires, les dotations aux provisions,

Vu les instructions budgétaire et comptable M14 et M4,

Vu la délibération N°4 du Conseil Communautaire du 29 novembre 2012 portant mise en place des provisions au sein des budgets de Vichy Val d'Allier,

Vu le Budget Primitif 2021 approuvé le 4 mars 2021,

Vu la délibération N°11 du Conseil Communautaire du 4 mars 2021 portant inscription des provisions au budget primitif 2021,

Vu la Délibération N°14 du Conseil Communautaire du 8 juillet 2021 portant des ajustements sur les provisions 2021,

Vu la Délibération N°5 du Conseil Communautaire du 30 septembre 2021 portant des ajustements sur les provisions 2021,

Vu le courrier de Monsieur Le Trésorier de Vichy relatif aux provisions pour créances douteuses du budget annexe Portage de Repas,

Considérant les crédits inscrits pour la constitution des provisions au titre du Budget Primitif 2021,

Considérant les préconisations formulées par Monsieur Le Trésorier de Vichy sur les provisions au titre des créances douteuses sur les budgets annexes Transports et Portage de repas,

Considérant le montant des restes à recouvrer de ces budgets,

Considérant le montant des admissions en non-valeur transmis par Monsieur Le Trésorier au titre des exercices 2003 à 2021,

Considérant la nécessité de prévoir les ajustements de crédits budgétaires,

Propose au Conseil Communautaire :

- De réaliser les opérations suivantes au titre des provisions pour dépréciation de comptes de tiers :
 - Budget Principal : Reprise partielle de la provision constituée au titre des provisions pour dépréciation de comptes de tiers de **1 261,55 €** correspondant au montant des admissions en non-valeur.
 - Budget Assainissement : Reprise partielle de la provision constituée au titre des provisions pour dépréciation de comptes de tiers de **8 672,88 €** correspondant au montant des admissions en non-valeur.
 - Budget Transports : Reprise totale de la provision constituée en 2017 au titre des provisions pour dépréciation de comptes de tiers de **8 300,00 €**, cette provision n'ayant plus lieu d'être au vu de l'état des restes à recouvrer à ce jour.

- Budget Portage de repas: Constitution d'une provision semi budgétaire d'un montant de **1 500 €** correspondant à l'estimation faite au vu de l'état des restes à recouvrer pour les exercices antérieurs à 2019 conformément aux préconisations de Monsieur Le Trésorier de Vichy,
- Budget Eau potable : Reprise partielle de la provision constituée au titre des provisions pour dépréciation de comptes de tiers de **7 542,08 €** correspondant au montant des admissions en non-valeur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- Approuve ces propositions,
- Charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 2 décembre 2021.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA

Signé électroniquement par
Frédéric AGUILERA



A Vichy, le
09/12/2021

.../...

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DELIBERATION N° 14 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 02 DECEMBRE
2021 - PROVISIONS 2021

.....

Date de décision: 02/12/2021

Date de réception de l'accusé 13/12/2021

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 02DEC2021_14

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20211202-02DEC2021_14-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 14.pdf (99_DE-003-200071363-20211202-02DEC2021_14-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : 14annexeProvisions 12022021.PDF (99_DE-003-200071363-20211202-02DEC2021_14-DE-1-1_2.pdf)

14 ANNEXE PROVISIONS